

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1937.

Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises.	25	francs
	Étranger	50	—
<hr/>			
2.148 Membres	<i>MULTA PAUCIS</i>	Chèques postaux c/c Lyon, 101-98	

PARTIE ADMINISTRATIVE

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

But et composition de l'association.

ARTICLE 1. — L'Association dite SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON, fondée en 1822, a pour but de développer le goût et de favoriser l'étude des Sciences naturelles.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social à Lyon.

ART. 2. — Les moyens d'action de l'Association sont : ses Séances, ses Conférences, ses Excursions, ses Expositions, ses Publications et sa Bibliothèque.

ART. 3. — L'Association se compose de membres ordinaires et de membres honoraires. Les personnes morales (Bibliothèques, Laboratoires, Sociétés savantes, etc.) peuvent être membre de l'Association. Pour être membre, il faut être présenté par deux membres de l'Association et agréé par le Conseil d'Administration.

La cotisation annuelle est de¹ :

1. Le texte de ces statuts est publié ici tel qu'il avait été établi pour la demande de reconnaissance d'utilité publique et tel qu'il a été approuvé par le Ministère. Mais depuis, une délibération de l'Assemblée générale a décidé de porter le taux de la cotisation aux chiffres suivants dès maintenant en vigueur :

25 fr.	pour les membres ordinaires résidant en France.
50 fr.	— — honoraires résidant —
50 fr.	— — ordinaires — à l'étranger.
100 fr.	— — honoraires — —

La cotisation peut être rachetée en versant une somme égale à 12 fois le montant de la cotisation annuelle minimum de la catégorie à laquelle appartient le membre, soit donc :

300 fr.	pour les membres ordinaires résidant en France.
600 fr.	— — honoraires — —
600 fr.	— — ordinaires — à l'étranger.
1.200 fr.	— — honoraires — —

On peut aussi admettre la co-existence de deux ou plusieurs poisons dont, normalement, un seul joue un rôle, l'autre demeurant à l'état de traces inoffensives ; dans certains cas, la proportion pourrait s'inverser, l'intoxication être due au corps normalement négligeable et, de ce fait, le syndrome être complètement modifié. Cette hypothèse n'est pas toute gratuite. On sait, en effet, que *Amanita muscaria* contient surtout une myco-atropine et, malgré son nom, fort peu de muscarine ; le syndrome est normalement atropinien et nullement muscarinien. On a vu, cependant, quoiqu'exceptionnellement la formule se renverser et *Amanita muscaria* déclencher un syndrome franchement muscarinien.

En tout cas, il est bien évident que *le problème est d'ordre chimique* et ne trouvera sa solution que lorsqu'on abordera l'étude du chimisme d'*Entoloma lividum*.

* * *

RÉSUMÉ. — 1° Nous rapportons un cas d'empoisonnement dû à *Entoloma lividum*, montrant que cette espèce peut être mortelle, même pour un homme jeune et bien portant.

2° Ce cas établit que, contrairement à la formule habituelle, l'Entolome livide peut déclencher des symptômes *tardifs* (au moins six heures après le repas). Par ce caractère important et par plusieurs autres moins essentiels, notre observation se rapproche du type phalloïdien qui, il est vrai, comporte des crampes musculaires qui ont fait défaut chez notre malade. Aussi, définissons-nous le syndrome aberrant étudié dans cette note comme *subphalloïdien*.

LIVRES NOUVEAUX¹

M. THOMAS, *La notion de l'instinct et ses bases scientifiques*, Vrin, Cahiers de Philosophie de la Nature, 1936, analysé par le Dr Cl. GAUTIER.

Avec un retard très grand, je signale à nos collègues un très important ouvrage de Maurice THOMAS, paru chez Vrin, dans les cahiers de *Philosophie de la Nature*, en 1936, et intitulé *La Notion de l'instinct et ses bases scientifiques*. Appuyé sur une expérience entomologique considérable, sur une bibliographie soignée et une longue méditation, le nouveau livre de THOMAS est une des œuvres maîtresses de la théorie définitive de l'Instinct.

La réalité psychologique de l'Instinct n'est aujourd'hui pas plus en cause que celle de l'Intelligence. Des chercheurs de vétilles qui n'avaient retenu de l'œuvre de J.-H. FABRE que quelques imperfections ou erreurs de détails avaient voulu créer une école dont un dogme était la négation de l'Instinct. L'arbre leur cachait la forêt. La réflexion scientifique et philosophique, depuis la plus haute antiquité, leur a toujours donné le démenti le plus absolu. Avec THOMAS et tant d'autres nous sommes pour la réalité de l'Instinct.

Qu'est-ce donc que l'instinct ? Pour THOMAS, c'est la connaissance innée et héréditaire d'un plan de vie spécifique. Plus loin, il parle aussi de « com-

1. Les volumes d'histoire naturelle : botanique, entomologie, géologie, anthropologie envoyés au Siège de la Société Linnéenne, 33, rue Bossuet, Lyon, seront signalés comme *envois à la Bibliothèque* et feront l'objet d'une analyse originale dans la rubrique de *Livres nouveaux*.

préhension de sensations ». J'ai déjà, dans ce *Bulletin*, critiqué ces termes. Connaissance, compréhension, ces mots expriment des opérations psychologiques très compliquées, dont tous les animaux certainement, et pas mal d'hommes, sont incapables. Nous croyons, nous, que l'Instinct est une directive vitale, innée en grande partie, et héréditaire. Il est caractérisé par l'accomplissement d'une série d'actes automatiques dont l'animal a l'intuition. Cet automatisme est d'un niveau supérieur à celui des réflexes ; il a pour théâtre non seulement l'organisme, mais le milieu où il vit. Dans la mesure de son psychisme propre, l'animal est conscient du déroulement de ses actes instinctifs au fur et à mesure qu'il les accomplit. A côté de l'instinct existent donc chez lui d'autres actes liés à l'intelligence, au jugement, à la volonté. C'est ce que croit aussi THOMAS, et avec lui tous les chercheurs qui ont observé les animaux. Et sur ces points de psychologie comparée je me permets de rappeler à nos lecteurs les idées de deux grands savants français bien injustement oubliés, en tous cas fort peu cités.

Ant. DUGÈS, dont le premier volume du *Traité de physiologie comparée* (1838) est une admirable étude des fonctions du système nerveux et de la psychologie des animaux, savait très bien que chez les monadaires (unicellulaires) « dont toutes les molécules paraissent également nerveuses, sentantes et volantes, si l'on peut dire, existent les trois éléments fondamentaux des fonctions sensoriales : impression, réaction et transmission ». Il admettait que « tous les animaux sentent, perçoivent, se souviennent et veulent, bien qu'à des degrés très obscurs et très bornés dans les derniers rangs de l'échelle ». Après quantité d'observations sur les différentes classes d'animaux, il rappelle que « GUISLAIN dit avec raison du singe, et l'on peut dire également du chien, qu'ils connaissent le feu, qu'ils en aiment la chaleur, en craignent la brûlure, qu'ils voient perpétuellement qu'on l'entretient avec du bois, sans avoir pourtant l'esprit d'y mettre une bûche quand il est près de s'éteindre. C'est un raisonnement trop fort pour eux... ». « Ce qui paraît surtout établir la ligne de démarcation, c'est l'aptitude d'abstraire, de généraliser et de représenter par des signes de convention ces abstractions, ces généralisations. » DUGÈS rejoint ainsi, pour ne parler que d'eux, HUME, LOCKE, CONDILLAC, Ch. BONNET, DUREAU DE LA MALLE qui écrivait : « Il y a chez les animaux, mais dans des limites que nous ne pouvons pas encore déterminer, qualités instinctives, facultés d'imitation, mémoire et réminiscence, volonté, délibération et jugement. »

Un autre grand neurologiste français, P. GRATIOLLET, dans son *Anatomie du système nerveux* (1839-1857), t. II, p. 632 et suiv., remarquait qu'« entre les machines brutes et les machines animales, il n'y a qu'une différence, l'une agit et ignore ce qu'elle accomplit, dans l'autre, il y a un principe, fatalement entraîné, mais il se sent entraîné ». Pour cet auteur l'instinct résulte donc d'une tendance à certaines actions, dont le principe est dans les organes du corps et dans l'âme. « Or, le fatal étant le contraire et l'antipode de l'intelligent, là où il y a fatalité, il n'y a qu'automatisme. Mais si dans l'exécution de ces actes automatiques, il y a des conditions variables, si, pour apprécier ces différences, il faut appliquer ses sens, si pour cela l'animal doit voir et choisir, il faut supposer en lui une sorte d'intelligence, et quelque parfait qu'on le suppose, un automate ne saurait répondre à toutes les exigences du hasard et à l'infinie variété de la nature. » GRATIOLLET attribue aux

animaux une âme, l'intelligence et le jugement, des affections, sinon des idées morales, l'imagination, les sentiments, les idées, la volonté ; mais ils ne savent pas généraliser ; ils n'ont pas non plus la faculté d'abstraction « qui est le secret de la puissance de l'Homme ». Les idées des animaux ne sont qu'exclusives et concrètes, et il est remarquable qu'avec les sens merveilleux dont ils sont doués, leur intelligence demeure stationnaire dans l'espèce. Leur langage d'expression est aussi varié et puissant que celui de l'Homme. « Parfois, dit GRATIOLET, décrivant ainsi l'interférence de l'instinct et des fonctions psychiques supérieures, l'automate corporel se meut de lui-même, il est vrai, mais cette tendance du corps à un certain mouvement, ou du moins sa résultante, est sentie par l'esprit qu'elle sollicite en tant que sentiment, et dans un sens déterminé. Or, cette tendance du corps, en tant qu'elle est subie par l'intelligence, est précisément ce que nous avons appelé instinct... » « Le propre de l'intelligence est de se devoir presque tout à elle-même ; l'instinct au contraire, à son heure, sait tout de science infuse. » Il est invariable sauf dans certains cas, où il paraît se modifier et recevoir quelque variété de la diversité des circonstances.

THOMAS, lui aussi, comme tous les chercheurs modernes, admet une certaine adaptabilité de l'instinct.

Les JENNINGS, les BOUVIER, les DE JOANNIS, les HINGSTON, tant d'autres savants remarquables, ont agrandi l'édifice de la théorie de l'Instinct. Le livre de THOMAS lui donne déjà beaucoup de son aspect définitif.

ECHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. M. BLANC, naturaliste, Tunis, devant partir fin février prochain pour l'extrême-sud tunisien, prie ses collègues ou clients qui désireraient des animaux de cette région de vouloir bien lui écrire le plus tôt possible avant son départ. — Offre petits mammif., oiseaux en peau et avec leur crâne ou squelette entier. Les mêmes mammif., reptiles, batraciens, scorpions, etc., vivants ou en alcool. — Insectes : Coléopt., Hémipt., Orthop. en alcool ou en vrac dans de la sciure. — Œufs d'oiseaux, coquilles, plantes, sable fin authentique du Sahara ou autres objets.

M. G. SOUILJAERT, 6, avenue Thiers, Antibes (Alpes-Maritimes), serait acheteur de « Flore complète illustrée en couleurs de Bonnier », reliée ou non. Faire offre.

M. Ch. BOURSIN, Laboratoire d'Entomologie, 45 bis, rue de Buffon, Paris V^e, est disposé à déterminer les *Agrotidae-Trifinae* paléarctiques des membres de la Société.

SÉANCES DE L'ANNÉE 1938

Conseil d'administration : le deuxième MARDI du mois à 20 h. 30.

Section Botanique : le deuxième LUNDI du mois, à 20 h. 15.

Section d'Anthropologie, de Biologie et d'Histoire naturelle générale : le deuxième SAMEDI du mois, à 17 heures.